

Régions › Jura bernois

10.09.2012, 00:01 - Jura bernois

Actualisé le 10.09.12, 01:18



Appel à la mobilisation



Le Bélier a évidemment participé à la 65e Fête du peuple jurassien hier à Delémont. BIST-DANIELE LUDWIG

Le Mouvement autonomiste jurassien est en campagne. Il compte sur un réveil de la jeunesse.

Le Mouvement autonomiste jurassien (MAJ) a lancé hier un appel à la mobilisation dans la perspective du vote sur la création d'un canton formé du Jura et du Jura bernois fin 2013. Il promet de mener une campagne empreinte de respect et de conviction.

Pour les autonomistes, la campagne politique qui débute concerne la participation de deux populations à l'exercice démocratique. " Nous aurons à faire campagne dans le nord comme dans le sud du Jura ", a lancé le secrétaire général du MAJ Pierre-André Comte lors de la 65e Fête du peuple jurassien à Delémont.

Confrontation des idées

Le responsable du mouvement autonomiste a assuré qu'il n'y aura ni " guerre de tranchées, ni coup pour coup, pas de guérilla idéologique (...) Ce n'est plus à un corps à corps que nous avons à nous donner comme aux heures chaudes de braise, mais à un tête - à-tête ."

Dans le canton du Jura, le MAJ veut mobiliser la jeunesse même si celle-ci paraît avoir d'autres préoccupations. " La ferveur peut ressurgir ", a estimé le secrétaire général qui espère qu'elle s'emparera à nouveau de la Question jurassienne.

L'un des enjeux du scrutin est de permettre aux citoyens de moins de 57 ans qui n'ont pas participé aux plébiscites des années 1970 de se prononcer pour la première fois. Forts de cette statistique, les partisans d'une nouvelle entité cantonale estiment que rien n'est joué d'avance si la population peut s'exprimer en pleine connaissance de cause.

Lors de sa traditionnelle conférence de presse, la MAJ a répété son credo: la reconstitution de l'unité du Jura demeure la seule voie à même d'apporter une solution définitive à la Question jurassienne. " Il n'y dérogera pas ", a assuré Pierre-André Comte dans un discours combatif mais sans violentes attaques contre le canton de Berne.

Pour rappel, les gouvernements jurassien et bernois ont signé le 20 février une déclaration d'intention qui préconise l'organisation d'une votation populaire pour résoudre le conflit jurassien. Les parlements des deux cantons seront vraisemblablement saisis du dossier en janvier 2013.

En cas de oui du peuple dans le Jura et le Jura bernois, les deux gouvernements auraient alors le feu vert pour élaborer un concordat intercantonal. Ce document, qui définit les modalités d'une entité cantonale, serait soumis aux citoyens des cantons du Jura et de Berne. En cas de résultat positif, la prochaine étape serait l'élection d'une assemblée constituante.

Par STEPHANE HOFMANN